

QUESTION ORALE DU GROUPE ECOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 28 MARS 2024

QUESTION ORALE concernant les objets promotionnels de la Région des Pays de la Loire

Exposé des motifs :

Courant 2023, la Métropole du Grand Lyon était épinglée, à raison, par son opposition pour avoir distribué des t-shirts fabriqués au Bangladesh. Elle avait ensuite expliqué que ces achats avaient été réalisés dans le cadre d'un marché public passé avant l'adoption de leur nouveau Schéma de promotion des achats responsables, qui ne permettrait désormais plus ce type de marché.

En Pays de la Loire, la fourniture de doudounes sans manches à l'effigie de la collectivité fabriquées en Asie a relancé la polémique quant à l'exemplarité de notre commande publique.

En effet, vous avez fait le choix cette année de passer commande de nouveaux produits : doudounes, sweats, casquettes ou encore stylos. Au-delà de leur simple vocation de communication, ces objets véhiculent une image et des valeurs. Ils peuvent donc être l'occasion de sensibiliser les citoyens et citoyennes à la consommation responsable tout en répondant aux objectifs de visibilité de notre Région et en lui donnant l'image d'une collectivité responsable et engagée.

Nous devons porter une attention particulière sur les matériaux utilisés, leur provenance et sur leurs conditions de fabrication, quitte à renoncer à certains choix de communication quand les délais imposés ne permettent pas un achat responsable.

Notre collectivité s'est pourtant engagée dans un processus d'achat responsable en élaborant un Schéma Stratégique de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SSPASER), adopté en session plénière en décembre 2022. Par la voix de Madame Nourry, vous avez accepté notre demande de groupe de travail pour établir des indicateurs de réussite de ce SSPASER ainsi que des objectifs, autant que possible chiffrés, à atteindre afin de s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

Malgré ces nouveaux engagements, le « doudounegate » a été possible. En 2019, le groupe Ecologiste et Citoyen vous questionnait déjà dans cet hémicycle sur la provenance et la durabilité des objets promotionnels.

Nous vous demandons donc, Madame la Présidente :

- A l'avenir, la Région va-t-elle s'engager dans la fourniture en objets promotionnels utiles, éco-responsables et produits localement en cohérence avec le SSPASER adopté par l'assemblée régionale ?



Pascale Hameau
Conseillère régionale



Gaëlle Rougeron
Conseillère régionale